

# branche d'ALLONVILLE

Mise à jour le dimanche 27 novembre 2016

Cette généalogie donne l'ascendance :

- de Catherine, épouse de Guillaume de Fesnières [dans branche de FESNIERES]
- 

**PAYEN**<sup>1</sup>,

X avec **Ne...**, dont :

1. **N...**, qui suit.

**N...**,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Albéric**, qui suit.

**ALBERIC**<sup>2</sup>, né vers 1150, mort en 1212,

X avec **Marie Ne...**, dont :

1. **Payen**, qui suit.

**PAYEN II**<sup>3</sup>,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Maurice**, qui suit.

**MAURICE**, écuyer, seigneur à Neuvy, vivant en 1230,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Etienne**, qui suit.

**ETIENNE**<sup>4</sup>, né vers 1250, mort en 1320,

X avec **Ost de FOIX**, dont :

1. Colaia, né vers 1290, mort en 1320,
2. **Jehan I**, qui suit.

**AMAURY**, né vers 1295, mort en 1370, damoiseau, chevalier. Lui et son fils, Jehan 1<sup>er</sup> d'Allonville, rendent des services aux Rois de France, Roi Charles V (1364-1385). Ce damoiseau est cité dans l'*Armorial général de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*. Il rend hommage à

l'évêque de Chartres, Jean de Garlande, pour l'une de ses terres, en 1315 [*Extrait du Livre noir de l'évêché de Chartres*, et manuscrit de Clairambault]. Courcelles dans son Nobiliaire le voit fait chevalier à cette date. Amaury est aussi le maire de Bailleau-l'Évêque, c'est à dire qu'il administre ce village pour le compte d'un grand seigneur. Amaury d'Allonville est rappelé, comme mort, dans des lettres de Charles V, datées de l'an 1377, qui ordonnent le paiement d'une somme de soixante francs d'or, à Jehan 1<sup>er</sup> d'Allonville, écuyer, en récompense des services par lui rendus à l'exemple de feu Amaury, son père [*Histoire de la ville de Chartres, du pays Chartrain et de la Beauce*, page 169, Guillaume Doyen, Regnault 1786]. Amaury est peut-être le frère de *Colaia* d'Allonville, né vers 1295, mort après 1319, vivant en 1319.

X avec **Ne...**, dont :

1. **Jehan I**, qui suit.
2. Baudesson, né vers 1330, mort en 1385, écuyer, il est cité dans la revue de la compagnie de Waleran de Renneval, chevalier banneret. Ce comte va décéder, âgé, à la bataille d'Azincourt [*Le Canton de Rozoy-sur-Serre : histoire, géographie, biographie, statistique*, Isidore Philoximène Mien-Péon, J. Moureau, 1865]. Mais, le contrat est passé à Corbeil, le 17 septembre 1380 [Manuscrits in-folio; provenant du cabinet de M. de Clairambault, et contenant des extraits sur le nom et l'histoire de Chartres, de Eugène de Lépinos, page 114].
3. Geoffrey, né vers 1335, chevalier dès 1370, seigneur d'Allonville.

**JEHAN I**, né vers 1320, seigneur de Dallonville (Bailleau l'Evêque), écuyer,

X en 1365 avec **Jehanne CHENARD**, fille de Philippe, sieur de Louville-la-Chenard et de Villiers, et de Jeanne de Presle [voir branche CHENARD],

XX par contrat du 12 août 1386 avec Marie la Giffarde, fille de Guillaume Giffard, chevalier, sieur des Étangs, et de Jeanne de Foeillet. Le contrat de mariage est double : il règle en même temps le second mariage du père (Jehan I) et celui de Jehan de Dallonville le jeune, son second fils, avec la fille de Marie Giffard et Simon le Fournier, son deuxième mari, le premier ayant été Guillaume de la Lande, fils de Pierre, bailli de Chartres, et de Philippe de Couttes, sa première femme. Ce Pierre avait épousé en secondes nocces Jehanne de Foeillet, veuve de Guillaume Giffard, citée plus haut [ce contrat est analysé par le prieur de Mondonville, tome VI, page 58].

Il meurt après le 22 juin 1405, date d'un pouvoir qu'il donne à sa femme pour lui permettre d'entrer en possession de la part lui revenant de l'héritage de Colin Giffard, son frère ; il meurt avant le 7 juin 1407, lorsque Marie Giffard, comme mère de Catherine le Fournier, veuve de Jehan de Dallonville le jeune, transige avec Jehan II de Dallonville, frère aîné de ce Jehan le jeune.

Dont, du premier mariage :

1. **Jehan II**, qui suit,
2. Jehan le jeune, écuyer, sieur de Louville la Chenard, décédé dès 1405,  
X en 1386 avec Catherine le Fournier, fille de la seconde femme de son père et du deuxième mari de celle-ci. Il est l'auteur de la branche de Louville-la-Chenard. Parmi ses enfants, on trouve :
  - 2.1. Pierre, écuyer, sieur de Louville et de la maison des Carneaux. Capitaine d'Alluyes, il tient le parti du duc de Bourgogne, comme les Languedou et les Chenard. Le 20 janvier 1469 (n. s.), par testament passé à Louville, il fonde plusieurs messes à Louville, Bailleau et Saint Victor de Buton, et constitue exécuteur testamentaire Guillaume de Languedou avec Guillaume et Jehan de Dallonville, ses fils. Il meurt peu après car, par contrat passé à Ouarville le 3 septembre 1469, Guillaume, son fils aîné, baille à Guillemette, sa sœur, veuve de Macé Routeau, pour son droit successif, la métairie de Louville la Chenard. X par contrat du 17-08-1420 passé devant Jehan le Breton, tabellion royal à Chartres, avec Jehanne de Languedou, fille de feu Regnault, chevalier, sieur de Villeneuve-Languedou, et de Marguerite de Beaune, dont

- 2.1.1. Guillaume, mort en 1474,  
X avec Jeanne d'Illiers, sans postérité,
- 2.1.2. Jehan, écuyer, sieur de Louville et des Carneaux, conseiller et chambellan du roi, il obtient de celui-ci des lettres patentes lui octroyant droit de haute, moyenne et basse justice sur les lieux et habitants de Louville la Chenard (Chartres, juin 1481). En 1489, il porte le titre de *Commissaire du roy à faire les monstres et reveues des ordonnances*.  
X avec Madeleine de Prunelé, fille de Hugues, seigneur de la Porte, de Gaudreville, du Poussier, de Trapeau, de Courcelles, de Marolles-le-Gouet, d'Angerville-la-Gate et de Guillerval, et de Guillemette de Tussay (fille de Guillaume et de Gillonne d'Illiers), sa première femme, dont postérité,
- 2.1.3. Guillemette,  
X avec Macé Routeau, mort avant 1469,
- 2.2. Olive,  
X avec Antoine de Gallot.

**JEHAN II**, seigneur de Dallonville, écuyer,

X vers 1398 avec **Marguerite GOUFFIER**, fille de Renaud (Regnault) et de Olive de Languedou [voir branche de GOUFFIER], à laquelle, dans le partage du 10 mai 1398, entre Regnault Gouffier et Regnault de Languedou, son beau-frère, est attribué moitié du don de 200 francs or que Monseigneur le duc de Bourgogne fit à feu Madame Catherine Chenard, leur mère. En 1407, Jehan II est tuteur de Pierre, son neveu, fils de Jehan le jeune et de Catherine le Fournier. Il a deux enfants :

- 1. Nicolas (alias Colin), écuyer, seigneur de Réclainville,  
X avec Hélye de Moulart. Il est l'auteur de la branche de Réclainville, dont :
  - 1.1. Guillaume, sieur de Réclainville et du Coudray, mort sans postérité,
  - 1.2. Jehan III, écuyer, sieur du Belluet, du Coudray et de Réclainville après le décès de son frère,  
X par contrat du 27-01-1499, passé devant le tabellion d'Étampes, avec Bertranne du Monceau, fille de Jehan, sieur de Saint-Cyr, et de Hélye, avec 900 livres promises par Jehan du Monceau, sieur de la Maison Rouge, et Loys de Languedou, frère et beau-frère de Bertranne. Il était mort avant 1524, elle est encore vivante en 1562. Leurs enfants sont :
    - 1.2.1. Nicolas, écuyer, sieur de Réclainville,  
X par contrat du 12-06-1524 passé à Louville la Chenard devant Philippe Rossard, prêtre tabellion, avec Marguerite de Morainville, fille de feu Gervais, sieur de Poupry, et de Jehanne des Fiefs, dont postérité,
    - 1.2.2. Jehan, sieur du Coudray (Gâtelles), mort en 1567,  
X avant 1559 avec Françoise du Plessis, fille de Loys, sieur de Chanchabot, dont une fille Félice, baptisée le 23-04-1559 à Chartres, paroisse Saint-Saturnin,
    - 1.2.3. Jacques,
    - 1.2.4. Claude, sieur du Belluet,
    - 1.2.5. Madeleine,  
X avec Florentin le Maréchal, sieur d'Orfin,
    - 1.2.6. Catherine,  
X avec Jehan de Perronnin, sieur de Mesfossés,
    - 1.2.7. Guillaume, curé commanditaire de Réclainville en 1537. En 1545, il fait une transaction avec l'abbé de Saint-Père pour les dîmes de la paroisse. En 1547, une sentence de l'official condamne les gagers à lui fournir un presbytère et des ustensiles de ménage, un lit, des draps, trois nappes, trois serviettes, une marmite et un chaudron. Il

lègue en mourant trois minots de terre à la charge d'une messe haute.

1.2.8. François,

1.3. Bertranne,

X en 1483 avec Jehan de Richebourg d'Orval,

1.4. Jehanne,

X en 1488 avec Hector des Marais, sieur de Thionville, fils de Mathieu,

XX en 1495 avec Gilles le Maréchal, sieur de Vovelles (Dammarie), fils de Gilles et de Jacqueline de Harville (le nom de la mère reste à confirmer), dont, du premier mariage :

1.4.1. Guillaume, sieur de Morisée et de Frainville en partie,

2. **Charles**, alias Charlot, qui suit.

*"Par partages sous seing privé du 19 juillet 1451 faits avec Pierre de DALLONVILLE, leur cousin germain, des biens de la succession de leurs pères restés indivis, il échoit aux dits frères l'hôtel et appartenances de Dallonville, les cens, rentes et champarts de Marchezais, Marolles et les Orgereux, près Houdan". [prieur de Mondonville, VI, 58].*

**CHARLES**, Seigneur d'Oisonville, de Dallonville, de Chamblay, d'Éclimont, de Moreaulieu, de la Ronce, du Plessis- Saint-Benoît, du Breau et de Basmeville. Il remplit successivement auprès du roi les charges d'écuyer d'écurie, maître d'hôtel et grand pannetier, puis est capitaine de cent lances, puis gouverneur de Montléry et de Meulan.

En 1446, noble homme Charles d'Allonville, écuyer, seigneur d'Oisonville, paye le droit de relief de la seigneurie de la Roüe en Linois pour la mouvance de la châtellenie de Montlhéry. 12 ou 13 ans après, lui et Bertranne de Richebourg, sa femme, la vendent à Amaury de Garlande [Lebeuf, 1883, tome 4, page 125, article *Linias, doyenné de Montlhéry*].

Par partages sous seing privé du 19 juillet 1451 faits avec Pierre de Dallonville, leur cousin germain, des biens de la succession de leurs pères restés indivisis, il échoit à Charles et son frère Nicolas l'hôtel et les appartements de Dallonville, les cens, rentes et champarts de Marchezais, Marolles et des Orgereux, près Houdan.

Le 13 août 1454, avec Bertranne de Richebourg, son épouse, il achète à Jehan et Hutin de l'Étendart, ses cousins, le tiers du fief noble du Plessis-Saint-Benoît (Authon-la-Plaine) avec les fruits de Bretonville, Ansonville, Bois-Saint-Martin et Éclimont, naguère à leur tante Marguerite de Trye du Boullay-Thierry et dont avait hérité leur oncle Jehan d'Escrosnes, seigneur de Châtillon-le-Roi. En 1461, Charles, homme d'armes sous Monseigneur le comte de Dunois et de Longueville, a la charge et la conduite de cent lances.

Le 23 avril 1469, par partages avec Guillaume de Languedoue et sa femme, passés par devant Michel Prévost, tabellion à Chartres, Charles et Bertranne reçoivent, pour la part de celle-ci en la succession de Marguerite d'Escrosnes, sa mère : l'hôtel et appartenances de la Rie et Chevanoille près de Montlhéry ; l'hôtel de Bretonville (Bonnelles) ; les terres de Bretencourt ; l'hôtel du Plessis-Saint-Benoît tenu de l'abbé de Saint-Benoît ; la terre de Maruel, Tremblay et Cognet tenue du seigneur de Chevreuse ; la terre de Basmeville près Châtenay ; et les trois parts de la terre d'Éclimont tenue en fief du seigneur de Bleury à cause de sa femme.

Le 20 avril 1474, sentence du bailli de Chartres contre Philippe de Trie au profit de Charles de Dallonville et de Guillaume de Languedoue, acquéreurs de Jehan d'Escrosnes, fils de Guyot, et de Guillaume de l'Étendart, fils de Jeanne d'Escrosnes, de leur moitié de la terre d'Éclimont (Saint-Symphorien), l'autre moitié leur appartenant à cause de leurs femmes, filles de Marguerite d'Escrosnes.

Par lettres du 8 décembre 1474 données à Château-Thierry, le roi confie à Charles, son conseiller et chambellan, la conduite de cent lances nouvellement levées, outre le nombre ordinaire, aux gages de 20 sols par mois pour chaque lance fournie.

Le 23 décembre 1476, Guillaume de Languedoue et sa femme vendent à Charles et son épouse la quatrième part de la terre d'Éclimont.

Le 1er juin 1479, Bertranne de Richebourg, veuve, et Jehan, son fils aîné, reçoivent en foi Guillaume de Facheu, bourgeois d'Orléans, pour ce qu'il tient de leur fief et domaine de Berou.

X avec **Bertranne de RICHEBOURG**, fille de Jean, escuyer, sieur d'Orval, et de Marguerite d'Escrosnes [voir branche de RICHEBOURG], (l'auteur du Nobiliaire de Montfort, qui n'a pas identifié ce Charles, le supposant fils d'Adam d'Escrosnes, dit : "il mourut sans enfants, laissant ses biens à sa veuve, Bertranne de Richebourg, qui vendit en 1479 sa part de la Hunière et la mouvance du Tremblay à Nicolas, seigneur de Chevreuse" : nobiliaire de Montfort, page 195), dont :

1. Jehan, écuyer d'écurie du roi, seigneur d'Oisonville. Il est mentionné dans les comptes de Jehan le Gendre, trésorier des guerres, comme commissaire de MM des Maréchaux sous M L'Amiral, du 1<sup>er</sup> janvier 1483 au dernier décembre 1484
2. Simon, mort en janvier 1533, seigneur d'Oisonville après son frère, chevalier, maître des Eaux et Forêts de France et superintendant de la maison du duc de Longueville, comte de Dunois,

X en 1483 avec Etiennette d'Autry, fille d'Olivier, seigneur de la Brosse-Saint-Mesmin, et de Catherine Gyverlay. Ses enfants sont :

- 2.1. Florentin, sieur du Plessis, protonotaire du Saint Siège, grand archidiacre de Meaux. Il abandonne ses droits d'aînesse à François, son frère, en faveur de son mariage,
- 2.2. François, chevalier, seigneur d'Oysonville, de Basmeville, le Plessis, Ezeaux, gentilhomme de la chambre du roi, premier écuyer du connétable Charles de Bourbon,

X par contrat du 14-09-1528, passé devant le tabellion de Meaux, avec Louise de Buz, fille d'Abel, seigneur de Villemareuil, bailli de Meaux, et d'Anne de Reilhac, dont :

- 2.2.1. François, sieur d'Oysonville et de Vertron, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la Chambre,

X par contrat du 19-10-1559 passé devant le tabellion d'Etampes avec Jehanne du Monceau, fille de François, sieur de Fontainebleau et de Saint-Cyr, et de Antoinette de Courtenay,

XX par contrat du 14-05-1564 passé à Nangis par Loys de Seyvins, notaire à Melun, avec Jehanne de Billy, fille de Loys, sieur de Prunay le Gillon, et de Marie de Brichanteau, dont postérité (1 enfant du premier lit, 10 enfants du second lit),

- 2.2.2. Marie,  
X avec Jehan de Beauvils, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Villepion, d'Allonnes (paroisse de Villeneuve-sur-Conie), de Nonneville, de Loigny et de Jumeaux (paroisse de Jallans, près Châteaudun), lieutenant-général du gouvernement, commandant pour le roi à Orléans, décédé avant 1594, fils de Aimery (alias Esméry, Méry), seigneur de Villepion, de Lierville et de Vallières (paroisse de Nottonville), dont une fille Françoise, mariée avec Antoine de Gaubert (voir cette branche),

- 2.2.3. Charles, échanson du duc d'Anjou, sieur de Basmeville,  
X en 1594 avec Antoinette de Roves, fille de Charles, sieur de Rance, et de Madeleine de Buz,

- 2.2.4. Jehan, sieur du Plessis Saint Benoît en partie, capitaine de Senonches,

- 2.2.5. Agnès,  
X avec Mathurin de Beauvils, sieur de Lierville, (il doit être frère de Jehan nommé ci-dessus),

- 2.2.6. Antoine, sieur du Plessis Saint Benoît,  
X avec Madeleine Mesmes, fille de Nicolas, sieur de Marolles, et de Vincente de Champgirault, dont postérité (une seule fille Jeanne),  
XX en 1584 avec Jacqueline de Lisle, fille de Toussaint, sieur de Longuetoise, le Grand Boinville et Mazeteau, et d'Anne Plumé, dont postérité (8 enfants),

- 2.2.7. Catherine,  
X en 1577 avec Charles de Marvilliers, sieur de Viabon,

- 2.2.8. Charlotte, abbesse de Nogent l'Artaud,
- 2.2.9. Louise, prieure de Champbenoît,
- 2.2.10. Claude, religieuse à Faremoutier, diocèse de Meaux,
- 2.3. Jehan, non marié,
- 2.4. Louise,  
X avec don Juan de Mendoza de l'Ave Maria, maître d'hôtel du roi,
- 2.5. Jehanne, religieuse à Belhomert,
- 2.6. Charlotte,  
X dans la maison de Spoy,
- 2.7. Marguerite,  
X avec François de la Motte, seigneur du Boullay,
- 2.8. Marie,  
X en 1516 avec Jacques de Beaumaistre, seigneur d'Escorpain et de la Motte,  
avec 1900 livres de dot,
- 2.9. Suzanne, abbesse du Paracllet,
- 3. Antoine, seigneur d'Éclimont, mineur en 1488, il meurt avant 1504,  
X avec Louise de Chauvigny, fille de Philippe et de Marie de Mellin, dont :
  - 3.1. Françoise,  
X avec Jacques de Saint-Pol, seigneur de Boissy, près de Dreux,
  - 3.2. Emonne,  
X avec Philippe de Courseulles (ou plutôt Courcelles), seigneur de Saint-Rémy[sur-Avre],
  - 3.3. Simonne,  
X avec Guillaume de Pilliers, seigneur de Menou,
- 4. Marie,  
X avec Pierre de Prunelé, seigneur de Richarville et de la Porte,  
XX vers 1450 avec Jehan d'Auquoy, seigneur du Fay,
- 5. **Catherine**, morte en 1492,  
X avec **Guillaume de FESNIERES**, écuyer, sieur de plusieurs lieux, fils de Guillaume [voir branche de FESNIERES].
- 6. Jehanne,  
X en 1480 avec Berthault le Bègue, seigneur de Heurtebize (Alluyes),
- 7. Jehanne,  
X avec Gilles de Breteau, seigneur de Vrainville,
- 8. Jehanne, décédée avant 1499,  
X avec Robinet de Naucelles, seigneur du Gault et d'Outreville, dont :
  - 8.1. Michelle, .."*de feu noble homme Robinet de Naucelles, écuyer, seigneur du Gault et Lestreville, et de feu dlle Jeanne d'Allonville, sa femme, fille de feu noble homme Charles d'Allonville, écuyer, maistre d'hostel du Roy, et de noble personne Bertherauldes de Richebourg, sa veuve, dame d'Oysonville*"..  
X par contrat du 02-01-1499, passé devant Berthault le Roux, tabellion juré de la châtellenie de Gallardon, avec noble homme Jacques de Saint-Pol, seigneur de Boissy, fils de Pierre et de Nicole de Moncel,
- 9. Marguerite,  
X avec Jehan de la Vallée, seigneur de Guerville (Chalo-Saint-Mard) et de Sainte-Escobille.

---

Bibliographie :

Pour l'essentiel :

- *Famille de DALLONVILLE ou d'ALLONVILLE*, Roger Durand, Versailles, mars 1910, fascicule de 20 pages,
- *Prieur de Mondonville*, tome VI.
- *Châteaux en Eure-et-Loir*, volume 2, Archives du diocèse de Chartres, article *Saint-Germain-le-Désiré*, page 58.

- *Châteaux en Eure-et-Loir*, volume 3, Archives du diocèse de Chartres, article *Château de Villepion*, page 8.

Pour le détail :

- Jean Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, 1883
- *Généalogie de St-Pol*, Vicomte de Romanet, Nogent le Rotrou, 1935, (contrat de mariage de Jacques de St-POL et Michelle de NAUCELLES).
- *Chronologie des évêques, des curés, des vicaires et des autres prêtres de ce diocèse*, diocèse de Chartres, par l'abbé Beauhaire, 1892.

- 1 Le nom d'Allonville est connu depuis **Payen d'Allonville** (1080-1129) Payen est le prénom qu'adoptera Armand François d'Allonville pendant la Terreur [*Mémoires secrets de 1770 à 1830*, page 234]. Le fief d'Allonville relève du comté de Neuvy-en-Dunois et cette terre est appelé *Alonivilla* en 1080 selon une charte de l'abbaye de Bonneval. Entre les années 1101 et 1129, Payen est témoin d'un acte d'abandon de prestations en nature, fait par Hugues, fils de Baudoin, à l'abbaye de Saint-Père de Chartres [Selon le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, publié par M. Guérard, membre de l'Institut, tome 1, page 680]. Dallonville est une seigneurie de la commune actuelle de Neuvy-en-Dunois. Le fief d'Allonville relève du comté de Neuvy-en-Dunois et ressort pour la justice à Molitard. Les d'Allonville sont-ils originaires de la Bourgogne ? Le fief de Vertron à Montacher-Villegardin a appartenu aux Payen d'Allonville [Société archéologique de Sens] et nous retrouverons des d'Allonville seigneurs de Vertron aux siècles suivants.
- 2 **Albéric d'Allonville** (1150-1211), seigneur à Neuvy, chevalier, suit, à la croisade en 1190, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion [*Notice du Musée Impérial de Versailles*, Eudoxe Soulié, page 84]. A Chartres, on reçoit depuis quelques années de tristes nouvelles de la Terre Sainte. Les discordes des princes chrétiens avaient encouragé les infidèles. Ils gagnent la bataille de Hattin, près de Tibériade, le 2 juillet 1187, qui est suivie de la prise de la Ville Sainte. Dans ce péril extrême, Guillaume de Tyr, prélat fugitif de la Palestine, vient prêcher la croisade en France. Un parlement a lieu entre les rois de France et d'Angleterre sous l'ormel de Gisors, le 21 janvier 1188, et la ligne chrétienne est sur-le-champ proclamée. Albéric d'Allonville part à la croisade avec plusieurs seigneurs de la Beauce [*Histoire de Chartres*, de Eugène de Lépinos, page 114]. On trouve Albéric d'Allonville cité dans un acte daté de Saint-Jean-d'Acre du mois de septembre 1191, au nombre des seigneurs pour lesquels Jodoïn de Beauvilliers, chevalier, procureur spécial dans les pays d'outre-mer, de Renaud de Bar (ou de Mousson), évêque de Chartres, se rend garant auprès de *Conrad Ususmaris* et de *Quilico de Goarco*, à l'occasion d'un emprunt. C'est en vertu de ce titre que le nom et les armes d'Allonville figureront dans la première salle des croisades, au château de Versailles. Albéric d'Allonville meurt avant l'an 1212, époque à laquelle sa veuve, **dame Marie**, réclame, par-devant l'officialité de Paris, la moitié du moulin d'Illiers qui avait été vendu, sans son consentement, à Guillaume du Temple, clerc.
- 3 **Payen II d'Allonville** (début XIII<sup>ème</sup> siècle), seigneur à Neuvy, vit vers l'an 1200 [ *Nobiliaire universel de France*, Viton de Saint-Allais]. Le château de Vertron appartient en premier à Payen II d'Allonville [Bulletin de la Société archéologique de Sens, page 257, 1938].
- 4 **Étienne d'Allonville** (1250-1320) est nommé, avec le seigneur du Puiset et l'abbé de Saint-Père de Chartres, au nombre des seigneurs qui, *tenant à nu du roi au bailliage de Janville*, font sermons à Tours, à Philippe le Hardi, l'an 1272, pour aller à l'ost de Foix [*Anciens rôles des bans et arrière-bans*, cité par La Roque]. Le roi en effet convoque l'ost royal contre les comtes de Foix et d'Armagnac qui lui contestent son pouvoir. Étienne d'Allonville part se battre contre eux. Le comte d'Armagnac se rend et celui de Foix est battu et emprisonné. En 1284, le roi achète le comté de Chartres. Étienne d'Allonville va ensuite combattre en Espagne. Il est encore vivant en 1319, mais donc très âgé [*Nobiliaire universel de France*, Viton de Saint-Allais].